

Sciences naturelles

La discussion détaillée du programme relatif aux sciences naturelles s'est faite surtout au sein des groupes de travail, de telle sorte que la Commission du programme a pu se prononcer rapidement sur plusieurs des questions.

Toutes les délégations ont semblé accueillir avec enthousiasme le projet d'une Commission internationale d'océanographie. Les avis ont été partagés toutefois quand il s'est agi d'établir s'il fallait donner suite à la proposition d'une entreprise conjointe avec l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture, faite par le Conseil exécutif de celle-ci. Plusieurs délégations souhaitèrent même la collaboration de l'OAA, de l'OMS, de l'Agence internationale de l'énergie atomique et de l'Unesco. Après de longues discussions, on décida que la Conférence générale soumettrait la question au Conseil exécutif et lui ferait part en même temps des observations des diverses délégations, y compris les observations sur le rôle du Sous-Comité de l'océanographie qui relève du Comité administratif de coordination de l'ONU. Un certain nombre de délégations ont insisté pour que, si la nouvelle Commission internationale recommandait, à la suite de l'étude qui doit être entreprise en 1961, l'utilisation par l'Unesco d'un navire international de recherche et d'entraînement, les opérations de ce navire commencent dès 1962. La délégation du Canada a demandé que toute recommandation de la Commission à cet effet soit d'abord examinée par la Conférence générale, car elle entraînerait des frais de l'ordre d'un demi-million de dollars par année. Cette manière de voir était aussi celle des États-Unis, du Royaume-Uni et de la Nouvelle-Zélande. Le débat prit fin sur une proposition aux termes de laquelle les recommandations de la Commission internationale devront être soumises au Conseil exécutif avant d'être présentées à la douzième session, en 1962, et les \$90,000 prévus au budget pour le cas où la Commission recommanderait l'utilisation d'un navire international de faible tonnage seront employés immédiatement à la formation d'océanographes par d'autres méthodes.

La Conférence a décidé, en principe, de ne pas poursuivre après 1962 son programme de recherches scientifiques sur les terres arides en tant que projet majeur. Il a été recommandé cependant de continuer pendant quelques années les dépenses qui n'excéderaient pas 70 p. 100 du chiffre actuel, quel que soit le secteur où se font les travaux actuels. Le Moyen-Orient et les États du Sud-Est asiatique ont manifesté particulièrement leur désir de voir l'Unesco poursuivre ses efforts dans ce domaine. La plupart des États membres estimaient que l'œuvre accomplie jusqu'alors avait fort aidé à accroître la production alimentaire de certaines parties du monde et qu'elle méritait encore, par conséquent, d'être appuyée, à la fois comme entreprise de nature scientifique et comme répondant aux buts de l'Unesco. La délégation du Canada, bien qu'elle ne fît pas partie du groupe de travail dont relevait cette question, approuvait entièrement la recommandation qu'il a formulée.

Pour son examen du rapport sur les principales tendances de la recherche en matière de sciences exactes et naturelles, la Conférence avait à sa disposition un document de base portant sur les dix recommandations du rapport Auger. Ce rapport avait été préparé par le professeur Pierre Auger à la suite d'une décision que la Conférence générale avait prise à sa dixième session à la demande du Secrétaire général de l'ONU. Le directeur du Département des sciences exactes et naturelles s'est servi des recommandations de ce rapport